

Communiqué de presse de l'Université de Neuchâtel et de la Haute Ecole Pédagogique – BEJUNE  
20.09.2017

## Des enseignantes et enseignants neuchâtelois promus au terme d'un parcours de formation unique en son genre

**Grâce aux efforts conjugués de deux institutions de formation de l'Arc jurassien, 67 enseignantes et enseignants du canton de Neuchâtel peuvent désormais former les élèves des classes de niveau 2 en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Au terme d'un cursus de plus de deux ans, ils ont obtenu le complément de formation rendu nécessaire, dans leurs disciplines respectives, suite à la rénovation du cycle 3 de l'école neuchâteloise. La remise des titres a eu lieu mardi soir 19 septembre 2017 à l'Université de Neuchâtel. C'est la première fois que la Haute Ecole pédagogique BEJUNE et l'Université de Neuchâtel délivrent des titres au terme d'une formation organisée en partenariat.**

Sur mandat du service cantonal neuchâtelois de l'enseignement obligatoire, la HEP-BEJUNE et l'UniNE ont été appelées en 2014 à mettre conjointement sur pied une formation complémentaire à l'intention des maîtres et maîtresses généralistes neuchâtelois. Objectif : leur offrir la possibilité d'enseigner au niveau 2 en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années de la scolarité obligatoire. Cette formation, qui a débuté en février 2015 pour se terminer en juin 2017, relevait des mesures d'accompagnement liées à la mise en œuvre de la rénovation des filières du cycle 3 dans le canton de Neuchâtel. Pour rappel, cette réforme a débouché sur le regroupement de l'ensemble des élèves de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> années HarmoS dans des classes sans filières différenciées, mais au bénéfice de deux niveaux pour des branches telles que le français, les mathématiques, les sciences de la nature, l'allemand et l'anglais.

Au terme de leur formation, les personnes concernées ont développé des compétences complémentaires pour enseigner dans les disciplines à niveaux de leur choix. L'originalité de cette démarche réside dans le fait qu'elle a fait travailler en binôme des enseignantes et enseignants de l'UniNE et des formateurs et formatrices de la HEP. Elle a ainsi permis aux candidates et candidats d'acquérir non seulement les connaissances académiques, mais également les outils didactiques indispensables à l'enseignement au niveau 2 dans leurs branches respectives.

Sur les 67 participantes et participants aux unités de formation, 32 ont décroché un certificat d'études avancées (CAS) délivré à l'issue d'un complément de formation dans trois ou quatre disciplines, alors que 35 ont reçu une attestation pour un supplément de formation dans une ou deux disciplines.

L'Université de Neuchâtel et la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ont souhaité récompenser les efforts importants consentis par ces maîtres et maîtresses généralistes en les conviant à une cérémonie de remise des titres. Elle s'est tenue en présence de la cheffe du Département de l'éducation et de la famille de la République et canton de Neuchâtel, Monika Maire-Hefti, ainsi que des recteurs de l'UniNE, Kilian Stoffel, et de la HEP-BEJUNE, Maxime Zuber.

Informations aux médias pour l'Université de Neuchâtel : Claudine Assad, responsable du Bureau Presse et promotion, [claudine.assad@unine.ch](mailto:claudine.assad@unine.ch), T 032 718 10 53

Informations aux médias pour la HEP-BEJUNE : Claudine Chappuis, responsable du service de la communication, [claudine.chappuis@hep-bejune.ch](mailto:claudine.chappuis@hep-bejune.ch), T 032 886 99 03

## Liste des lauréates et lauréats

### Attestations

*De la formation complémentaire des enseignant-e-s au niveau 2 en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années de la scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel*

Nadia Aliberti, Neuchâtel ; Alexandre Augsburger, La Cibourg ; Noémie Beljean, Neuchâtel ; Camille Bellini, Auvernier ; Sylviane Bloudanis, Cudrefin ; Johann Bula, La Chaux-de-Fonds ; Dimitri Chaignat, Neuchâtel ; Anne-Vanessa Contesse, St-Aubin-Sauges ; Julien Cuche, St-Blaise ; Sven de Coulon, Cressier (NE) ; Corinne Decrauzat, Enges ; Lynn Devaux, Fleurier ; Alexa Domini, Savagnier ; Lionnel Dubois, La Chaux-de-Fonds ; Jessica Ducret, Colombier (NE) ; Vincent Fivaz, Les Hauts-Geneveys ; Virginie Furrer, Bevaix ; Céline Grange, La Chaux-du-Milieu ; Catherine Gremion, Cortaillod ; Olivier Guillod, Corcelles (NE) ; Olivier Guye-Bergeret, Le Landeron ; Fabien Gyger, Portalban ; Nathalie Gyger, Portalban ; Marion Hagelstein, Chézard-St-Martin ; David Hamel, Môtiers (NE) ; Thomas Hippenmeyer, La Chaux-de-Fonds ; Andry Huguenin, La Chaux-de-Fonds ; Aline Humbert, Thielle ; Aline Billod, Marin-Epagnier ; Romuald Jecker, Lignières ; Yvan Jourdain, Les Geneveys-sur-Coffrane ; Joëlle Juriens, La Chaux-de-Fonds ; Pauline Landry, Couvet ; Stefan Lauper, Neuchâtel ; Valérie Leimgruber, Le Locle ; Mélissa Lieta, La Chaux-de-Fonds ; Isaline Lorenz, Bôle ; Pascal Lüthi, La Chaux-de-Fonds ; Adrien Maire, Neuchâtel ; Guillaume Mairy, Fleurier ; Alexandre Manoukian, Chézard-St-Martin ; Françoise Matthey, Peseux ; Pierre Mayer, Cernier ; Françoise Meister, Chez-le-Bart ; Aurore Mézil, Neuchâtel ; Christophe Mironneau, Neuchâtel ; Olivier Miserez, La Chaux-de-Fonds ; Corinne Mollier, Les Brenets ; Roxane Muriset, Le Landeron ; Alexandre Nemitz, Le Locle ; Isabelle Nicolet-dit-Felix, Cornaux (NE) ; Jonas Niederhauser, Erlach ; Isabelle Nonorgue, Neuchâtel ; Muriel Pellaton de Coulon, Cressier (NE) ; Caroline Pfammater El Faleh, La Chaux-de-Fonds ; Sophie Pilloud Noguera, Neuchâtel ; Daniela Robert-Charrue, Cressier (NE) ; Kim Sansonnens, Neuchâtel ; Francis Solis, Cernier ; Lisa Sollami, Valangin ; Olivier Stauffer, Vaulion ; Aurélie Rose, Neuchâtel ; Eliab Terraz, La Chaux-de-Fonds ; Vincent Tolck, Neuchâtel ; Alexandre Torney, Couvet ; Lucas Tripet, Chézard-St-Martin ; Vuilleumier Corinne, La Côte-aux-Fées

### Certificat d'études avancées (CAS)

*De la formation complémentaire des enseignant-e-s au niveau 2 en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années de la scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel*

Johann Bula, La Chaux-de-Fonds ; Lynn Devaux, Fleurier ; Lionnel Dubois, La Chaux-de-Fonds ; Jessica Ducret, Colombier (NE) ; Céline Grange, La Chaux-du-Milieu ; Olivier Guillod, Corcelles (NE) ; Olivier Guye-Bergeret, Le Landeron ; Fabien Gyger, Portalban ; Nathalie Gyger, Portalban ; David Hamel, Môtiers (NE) ; Thomas Hippenmeyer, La Chaux-de-Fonds ; Aline Humbert, Thielle ; Romuald Jecker, Lignières ; Yvan Jourdain, Les Geneveys-sur-Coffrane ; Pauline Landry, Couvet ; Valérie Leimgruber, Le Locle ; Isaline Lorenz, Bôle ; Pascal Lüthi, La Chaux-de-Fonds ; Adrien Maire, Neuchâtel ; Guillaume Mairy, Fleurier ; Corinne Mollier, Les Brenets ; Alexandre Nemitz, Le Locle ; Isabelle Nicolet-dit-Felix, Cornaux (NE) ; Caroline Pfammater El Faleh, La Chaux-de-Fonds ; Francis Solis, Cernier ; Lisa Sollami, Valangin ; Olivier Stauffer, Vaulion ; Aurélie Rose, Neuchâtel ; Vincent Tolck, Neuchâtel ; Alexandre Torney, Couvet ; Lucas Tripet, Chézard-St-Martin ; Corinne Vuilleumier, La Côte-aux-Fées